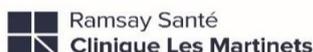


INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE HOMMES/FEMMES

ANNEE 2023



1- ECART DE REMUNERATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Indicateur calculable, calculé par catégorie socioprofessionnelle

	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	50 ans et plus
Ouvriers	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Employés	0,00%	0,00%	-2,80%	-5,80%
Techniciens et agents de maîtrise	0,00%	11,60%	-8,00%	0,00%
Ingénieurs et cadres	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Résultat final après application du seuil de pertinence à chaque catégorie: 0,80%

Un écart de rémunération est constaté en faveur des hommes.

Nombre de points obtenus à l'indicateur :	39/40
---	--------------

2- ECART DE TAUX D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Indicateur calculable

Résultat final en pourcentage : 5,50%

Résultat final en nombre équivalent de salariés : 1,4

Un écart de taux d'augmentation est constaté en faveur des hommes.

Nombre de points obtenus à l'indicateur :	35/35
---	--------------

3- POURCENTAGE DE SALARIEES AYANT BENEFICIE D'UNE AUGMENTATION DANS L'ANNEE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGE MATERNITE

Indicateur **non calculable**

4- NOMBRE DE SALARIES DU SEXE SOUS-REPRESENTE PARMIS LES 10 SALARIES AYANT PERCU LES PLUS HAUTES REMUNERATIONS

Indicateur calculable

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté : 4

Les hommes sont sous-représentés parmi les salariés les mieux rémunérés.

Nombre de points obtenus à l'indicateur :	10/10
---	--------------

NIVEAU DE RESULTAT GLOBAL

Total des points obtenus : 84

Nombre de points maximum pouvant être obtenus : 85

Résultat final sur 100 points :	99
---------------------------------	-----------